

Conseil d'Administration
Présidé par Monsieur Pierre Savreux

Point n° 8

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de votants : 7
Date de la convocation : 20 mars 2023

Compte Administratif 2022
Approbation

L'EPCC Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue présente :

- un résultat financier de l'exercice budgétaire 2022 de 6 046.28 € en fonctionnement et de 12 543.90 € en investissement
- un bilan financier en excédent à l'issue du Compte Administratif 2022 de 514 167.77 €. Il se compose en un excédent cumulé de 421 923.23 € en fonctionnement et de 92 246.54 € en investissement.

Pour mémoire,

RESULTAT	2022	2021	2020	2019
Fonctionnement	421 923.23 €	427 356,11 €	565 196.28 €	245 916,96 €
Investissement	92 246.54 €	79 702.64 €	33 253.42 €	5 590.22 €
	514 167.77 €	507 058.75 €	598 449.70 €	251 507.18 €

L'ensemble des comptes présente un résultat pour :

- Section fonctionnement :
 - 2 758 751.46 € en recettes contre 2 708 634.84 € en 2021 soit une hausse de 1.85 %
 - 2 752 705.18 € en dépense contre 2 843 092.41 € en 2021 soit une baisse de 3.28 %
- Section investissement :
 - 78 408.18 € en recettes contre 106 572.04 € en 2021
 - 65 864.28 € en dépense contre 60 122.82 € en 2021

Cette année se caractérise par l'abandon du Manège Cascabel, le changement du local de stockage, une hausse des dépenses d'énergies, de la revalorisation du point d'indice, de l'attribution de la prime d'inflation, de la baisse de la contribution d'Amiens Métropole (2^{ème} échéance), de l'absence de direction générale et enfin de la réduction des activités de l'établissement.

Les dépenses courantes votées à hauteur de 3 159 468.95 € n'ont été mandatées que pour 2 752 705.18 € soit un taux de réalisation de 87.12 %

Les recettes d'exploitation votées à 2 715 592 € ont été titrées pour 2 758 751.46 € soit 43 159.46 € en augmentation Le montant des dotations et participations s'élève à 2 548 487.66 €.

Les activités de l'EPCC Pôle National Cirque et Arts de la Rue s'articule autour de 4 services :

○ **8114 – Charges de structures et du personnel permanent**

	VOTE	REALISE	
		€	%
Dépenses globales	1 663 048,00	1 510 850,94	90,85
dont			
Dépenses d'exploitation	493 408,00	369 523,61	74,89
Personnel permanent	1 007 940,00	960 939,37	95,34
Personnel mis à disposition	161 700,00	180 387,96	111,56

o **8111 – Charges d'activités du Pôle National du Cirque**

	VOTE	REALISE	
		€	%
Dépenses globales	594 895,00	421 127,68	70,79
dont			
Dépenses d'exploitation	523 235,00	354 683,86	67,79
Personnel permanent	71 660,00	64 443,83	89,93

Le soutien à la création circassienne c'est 9 créations coproduites et 8 résidences de recherche ou de création.

La saison cirque c'est 23 spectacles pour 40 représentations dont 10 scolaires avec 9039 spectateurs pour 15015 sièges proposés soit un taux de remplissage de 60 %

Le projet de territoire, Confluences Nomades c'est 13 spectacles, 31 représentations, 13 communes partenaires pour 9141 spectateurs

Des actions culturelles c'est notamment : 3 visites à deux voix, 1 dernier salon ou on cause, 6 petites histoires du cirque pour 241 auditeurs - 1 jeu du cirque avec 26 participants - 1 œuvre participative avec 816 participants - 1 CLEA avec 39 élèves et 1PAC80 avec 25 élèves.

La subvention de fonctionnement de la DRAC des Hauts-de-France pour le Pôle National du Cirque a augmenté cette année de 55 000 € passant de 240 000 à 295 000 €.

Les recettes de billetterie votées à 50 000 € ont été titrées pour 64 900.77 €

Les recettes de location du cirque votées à 30 000 € ont été titrées pour 44 373.17 €

o **8112 – Charges d'activités de l'Ecole de Cirque**

	VOTE	REALISE	
		€	%
Dépenses globales	330 115,00	287 337,02	87,04
dont			
Dépenses d'exploitation	91 045,00	59 540,75	65,40
Personnel permanent	239 070,00	227 796,27	95,28

C'est 22 élèves en CPES, 9 élèves en Tremplin et 61 élèves en pratique amateur

La subvention du Conseil Régional Hauts-de-France pour la classe préparatoire aux enseignements supérieurs dispensés à l'école du cirque est passée à 291 444 € contre 341 344 € en 2021 et, elle inscrite à l'année civile pour une subvention à l'année scolaire. Chaque exercice budgétaire se clôt normalement avec un excédent autour de 145 000 € lié à cette modalité.

Les droits d'inscription s'élève à 42 144.76 € contre 45 000 € votés.

o **8113 – Charges d'activités des arts dans l'espace public avec Le Hangar**

	VOTE	REALISE	
		€	%
Dépenses globales	487 170,00	462 229,96	94,88
dont			
Dépenses d'exploitation	388 440,00	363 521,45	93,58
Personnel permanent	98 730,00	98 708,51	99,98

Les activités arts dans l'espace public ont bénéficiées d'une aide au festival de 25 000 € et d'un aide de résidence de 35 000 € de la DRAC des Hauts-de-France. La Ville d'Amiens a augmenté cette année sa subvention au projet Fête dans la ville – La Rue est à Amiens de 50 000 € pour l'accueil du spectacle *Trois éléphants* passent.. de la Cie Oposito la portant ainsi à 150 000 €. Ont été perçus également 15 513 € pour l'appel à projet Perspectives de la Ville d'Amiens et le solde du projet 800 ans de la Cathédrale de 11 000 € d'Amiens Métropole.

Considérant que les chiffres du Compte Administratif 2022 sont conformes à ceux du Compte de Gestion 2021 de Monsieur le Trésorier du Grand Amiens et Amendes,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21,

Vu la loi 2002-6 du 4 janvier 2002, modifiée par la loi 2006-723 du 22 janvier 2006 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

Vu l'arrêté préfectoral portant création de l'EPCC Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue en date du 28 décembre 2010,

Vu les statuts de création de l'EPCC Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue – Amiens,

Vu la loi n°2016-625 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatifs aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2017,

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et charges relatif au label « Pôle National du Cirque » (PNC),

Vu le Compte de Gestion 2022 de l'EPCC Cirque Jules Verne - Pôle National Cirque et Arts de la Rue,

Vu le Compte Administratif 2022 de l'EPCC Cirque Jules Verne - Pôle National Cirque et Arts de la Rue,

DELIBERE

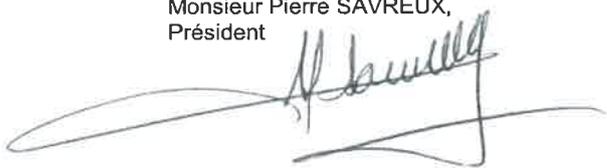
Article 1 : Le Compte Administratif 2022 de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle établi ainsi qu'il suit est approuvé.

	RESULTATS BRUTS	RESTES A REALISER	RESULTATS NETS
FONCTIONNEMENT	421 923,23	0,00	421 923,23
INVESTISSEMENT	92 246,54	21 474,31	70 772,23
TOTAL	514 169,77	21 474,31	492 695,46

Article 2 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens,

Monsieur Pierre SAVREUX,
Président



Le Président de l'EPCC Pôle National Cirque et
Arts de la rue certifie que ce document a été
transmis le : 05/04/2023

à la Préfecture de la Somme au titre du contrôle
de légalité.
Le Président.

ARTICLE	LIBELLE	VOTE 2022	REALISE 2022
6218	Personnel extérieur au service	161 700,00	180 387,96
6411%	Rémunérations et charges du personnel permanent	989 440,00	942 955,44
6413%	Rémunérations et charges du personnel non permanent	416 960,00	403 906,81
6478	Autres Charges Sociales diverses	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail	2 500,00	1 983,93
DEPENSES DE PERSONNEL		1 586 600,00	1 545 234,14
6042	Achats de prestations de services	400 190,00	267 586,38
60611	Eau et assainissement	1 100,00	9 273,06
60612.1	Electricité	27 000,00	24 471,34
60612.2	Gaz	39 000,00	732,12
60613	Chauffage urbain	15 000,00	39 875,67
60621	Combustibles	29 000,00	26 700,93
60622	Carburants	11 500,00	7 503,26
60623	Alimentation	7 000,00	1 937,60
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	1 334,13
60631	Fournitures d'entretien (non consommables)	400,00	3 280,03
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	5 928,27
60636	Vêtements de travail	700,00	1 045,98
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 532,38
6068	Autres matières et fournitures (consommables)	4 200,00	262,42
6078	Achats de marchandises - Autres	300,00	-
611.1	Contrats de prestations de services	7 500,00	5 838,94
6132	Locations immobilières	89 955,00	87 021,88
6135	Locations mobilières	84 705,00	20 889,50
614	Charges locatives et de copropriétés corporelles	13 400,00	12 138,40
615221	Bâtiments	3 040,00	732,91
61551	Entretien et réparation - véhicule	2 500,00	2 987,81
61558	Entretien et réparation -Autres biens immobiliers	41 420,00	28 403,23
6156	Maintenance	9 000,00	2 296,12
6161	Primes assurances - multirisques	10 500,00	9 582,35
6182	Documentation générale et technique	750,00	1 686,49
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	100,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	437,50
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	500,00	-
6226	Honoraires CAC Liasse fiscale +cié	3 500,00	17 160,00
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (Résidences et divers)	123 600,00	84 985,43
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 764,00
6232	Fêtes et cérémonies LREAA - CN	340 720,00	330 725,95
6236	Catalogues et imprimés	48 000,00	24 552,99
6237	Publications	400,00	-
6238	Relations publiques - Divers	1 000,00	2 194,11
6256	Frais de mission	11 000,00	9 124,81
6257	Réceptions	1 500,00	1 220,32

6261	Frais d'affranchissements	3 500,00	3 352,49
6262	Frais de telecommunication	7 200,00	8 298,43
627	Services bancaires assimilés	100,00	123,36
6281	Concours divers (cotisations, adhésions réseaux pros et VHSS..)	8 000,00	4 600,00
6282	Frais de gardiennage	-	9 579,94
6283	Frais de nettoyage des locaux	590,00	478,89
6288	Autre service exterieur	-	3 987,17
63512	Taxes foncieres	1 800,00	-
63513	Autres impots locaux	4 500,00	2 278,00
6518	Redevance pour concession, brevets, licences, procédés, logiciels	34 415,00	30 543,14
6541	Créances admises en non valeur	3 800,00	3 797,67
6542	Créances éteintes	230,00	229,18
6574	Subventions de fonctionnement...Coproductions	26 100,00	25 000,00
65888	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	2,00
6718	Charges exceptionnelles	53 252,95	6 034,88
673	Annulation titres sur exercices antérieurs	960,00	700,00
6817	Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	4 231,00	4 230,56
DEPENSES D'EXPLOITATION		1 492 858,95	1 140 542,02
DEPENSES PERSONNEL & EXPLOITATION		3 079 458,95	2 685 776,16
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	-	1 873,92
6459	Remnoursement sur charges securite sociale et de prévoyance	-	3 100,00
6479	Remboursement sur autres charges sociales	8 000,00	7 790,00
7078	Vente de produits finis	632,00	619,98
7062	Redevances et droits des services a caractères culturel	50 000,00	51 180,94
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	45 000,00	42 144,76
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables - Coréalisation	-	13 719,83
74718	Etat	445 000,00	445 457,63
7472	Régions	456 445,00	473 017,03
7473	Departements	28 500,00	38 500,00
7474	Communes	165 515,00	154 513,00
74758	Groupements de collectivités et coll. à statut particulier - AM	1 426 000,00	1 437 000,00
7478	Autres Organismes	13 500,00	9 250,00
752	Revenus des immeubles Locations cirque	30 000,00	19 375,00
7588	Autres produits divers Locations cirque	-	24 998,17
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	3 612,20
7817	Reprise sur dépréciation des actifs circulants	-	-
RECETTES D'EXPLOITATION		2 670 592,00	2 726 152,46

2051	Concession et droits similaire	21 502,64	-
21735	Installations générales, agencements	-	-
2181	Installations générales, agencements et aménagements	338,93	-
2182	Matériel de transports	1 325,00	19 864,99
2183	Matériel de Bureau et informatique	58 390,11	3 400,00
2184	Mobilier	11 775,68	275,68
2188	Autres Immobilisations	25 711,77	7 857,61
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5 277,67	-
275	Dépôt et cautionnement versés	1 870,00	1 867,00
DEPENSES INVESTISSEMENT		126 191,80	33 265,28
1312	Subventions d'équipement Etat	-	-
1318	Subvention d'équipement Autres	-	-
RECETTES INVESTISSEMENT		0,00	0,00

13911 DI	Reprise sur subvention Etat	33 535,00	21 134,00
13912 DI	Reprise sur subvention Région	9 465,00	9 465,00
139158 DI	Reprise sur subvention Autres groupements	2 000,00	2 000,00
6811 DF	Dotation aux amortissements	80 010,00	66 929,02
DEPENSES AMORTISSEMENT & ORDRE		125 010,00	99 528,02
777 RF	Quote part des subventions transférées	45 000,00	32 599,00
28031 RI	Am. Frais d'études	145,00	144,00
28051 RI	Am. Concessions et droits similaires	9 272,00	9 268,80
281735 RI	Am. Install. Générales, agencements et aménagements au titre d'une MAD	-	-
281738 RI	Am. Autres constructions mise à disposition	590,00	590,00
28181 RI	Am. Install. Générales, agencements et aménagements	1 185,00	1 184,00
28182 RI	Am. Matériel de transport	3 624,97	3 624,97
28183 RI	Am. Materiel de bureau et informatique	3 385,00	4 623,78
28184 RI	Am. Mobilier	5 517,00	5 513,47
28188 RI	Am. Autres immobilisations	56 291,03	41 980,00
RECETTES AMORTISSEMENT & ORDRE		125 010,00	99 528,02

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 159 468,95	2 752 705,18
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 715 592,00	2 758 751,46
CHARGES D'INVESTISSEMENT	171 191,80	65 864,28
RECETTES D'INVESTISSEMENT	80 010,00	78 408,18

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- CIRQUE ET ARTS DE LA RUE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003191200013

POSTE COMPTABLE : TGAA

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Le Président de l'EPCC Pôle National Cirque et
Arts de la rue certifie que ce document a été
transmis le : 05/04/2023
à la Préfecture de la Somme au titre du contrôle
de légalité.
Le Président.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	22
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CIRQUE ET ARTS DE LA RUE BUDGET PRINCIPAL	CA 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,82	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,53	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,51	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 752 705,18	G	2 758 751,46
	Section d'investissement	B	65 864,28	H	78 408,18
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	415 876,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	79 702,64 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 818 569,46	= G+H+I+J	3 332 739,23
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	21 474,31	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	21 474,31	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 752 705,18	= G+I+K	3 174 628,41
	Section d'investissement	= B+D+F	87 338,59	= H+J+L	158 110,82
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 840 043,77	= G+H+I+J+K+L	3 332 739,23

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	21 474,31
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	21 196,64	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	277,67	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 341 870,00	1 059 845,34	10 159,25	0,00	271 865,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 586 600,00	1 545 234,14	0,00	0,00	41 365,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 545,00	59 571,99	0,00	0,00	4 973,01
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 993 015,00	2 664 651,47	10 159,25	0,00	318 204,28
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	54 212,95	6 734,88	0,00	0,00	47 478,07
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	4 231,00	4 230,56			0,44
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 051 458,95	2 675 616,91	10 159,25	0,00	365 682,79
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	80 010,00	66 929,02			13 080,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		80 010,00	66 929,02			13 080,98
TOTAL		3 131 468,95	2 742 545,93	10 159,25	0,00	378 763,77
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 000,00	12 763,92	0,00	0,00	-4 763,92
70	Produits services, domaine et ventes div	95 632,00	107 665,51	0,00	0,00	-12 033,51
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 534 960,00	2 439 437,66	118 300,00	0,00	-22 777,66
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	44 373,17	0,00	0,00	-14 373,17
Total des recettes de gestion courante		2 668 592,00	2 604 240,26	118 300,00	0,00	-53 948,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	3 612,20	0,00	0,00	-1 612,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 670 592,00	2 607 852,46	118 300,00	0,00	-55 560,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	45 000,00	32 599,00			12 401,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		45 000,00	32 599,00			12 401,00
TOTAL		2 715 592,00	2 640 451,46	118 300,00	0,00	-43 159,46
Pour information		(3) 415 876,95				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 502,64	0,00	0,00	21 502,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 541,49	31 398,28	21 196,64	44 946,57
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 277,67	0,00	277,67	5 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	124 321,80	31 398,28	21 474,31	71 449,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 870,00	1 867,00	0,00	3,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 870,00	1 867,00	0,00	3,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	126 191,80	33 265,28	21 474,31	71 452,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	45 000,00	32 599,00		12 401,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	<i>45 000,00</i>	<i>32 599,00</i>		<i>12 401,00</i>
	TOTAL	171 191,80	65 864,28	21 474,31	83 853,21
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	80 010,00	66 929,02		13 080,98
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	80 010,00	66 929,02		13 080,98
	TOTAL	91 489,16	78 408,18	0,00	13 080,98

CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 79 702,64			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 070 004,59		1 070 004,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 545 234,14		1 545 234,14
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	59 571,99		59 571,99
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 734,88	0,00	6 734,88
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 230,56	66 929,02	71 159,58
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 685 776,16	66 929,02	2 752 705,18
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 599,00	32 599,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	31 398,28	0,00	31 398,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 867,00	0,00	1 867,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		33 265,28	32 599,00	65 864,28
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 763,92		12 763,92
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	107 665,51		107 665,51
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 557 737,66		2 557 737,66
75	Autres produits de gestion courante	44 373,17	0,00	44 373,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 612,20	32 599,00	36 211,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 726 152,46	32 599,00	2 758 751,46
Pour information				415 876,95
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 479,16		11 479,16
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		66 929,02	66 929,02
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		11 479,16	66 929,02	78 408,18
Pour information				79 702,64
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 341 870,00	1 059 845,34	10 159,25	0,00	271 865,41
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	348 545,50	264 156,38	3 430,00	0,00	80 959,12
60611	Eau et assainissement	10 440,00	9 273,06	0,00	0,00	1 166,94
60612	Energie - Electricité	27 800,00	25 203,46	0,00	0,00	2 596,54
60613	Chauffage urbain	49 500,00	37 356,38	2 519,29	0,00	9 624,33
60621	Combustibles	31 490,00	26 700,93	0,00	0,00	4 789,07
60622	Carburants	9 745,00	7 503,26	0,00	0,00	2 241,74
60623	Alimentation	4 563,47	1 937,60	0,00	0,00	2 625,87
60628	Autres fournitures non stockées	1 648,81	1 334,13	0,00	0,00	314,68
60631	Fournitures d'entretien	4 633,25	3 280,03	0,00	0,00	1 353,22
60632	Fournitures de petit équipement	6 295,06	5 928,27	0,00	0,00	366,79
60636	Vêtements de travail	1 070,00	136,02	909,96	0,00	24,02
6064	Fournitures administratives	3 750,00	3 532,38	0,00	0,00	217,62
6068	Autres matières et fournitures	674,08	262,42	0,00	0,00	411,66
6078	Autres marchandises	264,00	0,00	0,00	0,00	264,00
611	Contrats de prestations de services	11 200,00	5 838,94	0,00	0,00	5 361,06
6132	Locations immobilières	87 426,60	87 021,88	0,00	0,00	404,72
6135	Locations mobilières	34 893,95	20 889,50	0,00	0,00	14 004,45
614	Charges locatives et de copropriété	12 138,40	12 138,40	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 570,94	732,91	0,00	0,00	2 838,03
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 987,81	0,00	0,00	12,19
61558	Entretien autres biens mobiliers	51 143,23	28 403,23	0,00	0,00	22 740,00
6156	Maintenance	6 649,83	2 296,12	0,00	0,00	4 353,71
6161	Multirisques	10 390,00	9 582,35	0,00	0,00	807,65
6182	Documentation générale et technique	1 687,00	1 686,49	0,00	0,00	0,51
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	100,00	0,00	0,00	200,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	437,50	437,50	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	17 360,00	13 860,00	3 300,00	0,00	200,00
6228	Divers	132 205,75	84 985,43	0,00	0,00	47 220,32
6231	Annonces et insertions	1 764,00	1 764,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	382 742,48	330 725,95	0,00	0,00	52 016,53
6236	Catalogues et imprimés	28 630,33	24 552,99	0,00	0,00	4 077,34
6237	Publications	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6238	Divers	4 270,00	2 194,11	0,00	0,00	2 075,89
6256	Missions	10 070,00	9 124,81	0,00	0,00	945,19
6257	Réceptions	2 030,32	1 220,32	0,00	0,00	810,00
6261	Frais d'affranchissement	3 353,00	3 352,49	0,00	0,00	0,51
6262	Frais de télécommunications	8 850,61	8 298,43	0,00	0,00	552,18
627	Services bancaires et assimilés	150,00	123,36	0,00	0,00	26,64
6281	Concours divers (cotisations)	5 600,00	4 600,00	0,00	0,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	11 543,00	9 579,94	0,00	0,00	1 963,06
6283	Frais de nettoyage des locaux	478,89	478,89	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	4 015,00	3 987,17	0,00	0,00	27,83
63513	Autres impôts locaux	4 650,00	2 278,00	0,00	0,00	2 372,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 586 600,00	1 545 234,14	0,00	0,00	41 365,86
6218	Autre personnel extérieur	180 387,96	180 387,96	0,00	0,00	0,00
6331	Verserment mobilité	0,00	12 162,30	0,00	0,00	-12 162,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 378,53	0,00	0,00	-3 378,53
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	11 824,45	0,00	0,00	-11 824,45
64111	Rémunération principale titulaires	813 686,04	235 307,15	0,00	0,00	578 378,89
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 907,39	0,00	0,00	-1 907,39
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	1 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	49 854,71	0,00	0,00	-49 854,71
64131	Rémunérations non tit.	281 768,00	600 335,10	0,00	0,00	-318 567,10
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	400,00	2 400,00	0,00	0,00	-2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	137 870,00	170 254,38	0,00	0,00	-32 384,38
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	92 722,03	0,00	0,00	-92 722,03
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	18 184,69	0,00	0,00	-18 184,69
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	153 792,00	147 431,52	0,00	0,00	6 360,48
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	1 983,93	0,00	0,00	516,07
6478	Autres charges sociales diverses	16 196,00	16 000,00	0,00	0,00	196,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 545,00	59 571,99	0,00	0,00	4 973,01
6518	Autres	34 415,00	30 543,14	0,00	0,00	3 871,86
6541	Créances admises en non-valeur	3 800,00	3 797,67	0,00	0,00	2,33
6542	Créances éteintes	230,00	229,18	0,00	0,00	0,82

CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	26 100,00	25 000,00	0,00	0,00	1 100,00
65888	Autres	0,00	2,00	0,00	0,00	-2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 993 015,00	2 664 651,47	10 159,25	0,00	318 204,28
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	54 212,95	6 734,88	0,00	0,00	47 478,07
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	53 252,95	6 034,88	0,00	0,00	47 218,07
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	960,00	700,00	0,00	0,00	260,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	4 231,00	4 230,56	0,00	0,00	0,44
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 231,00	4 230,56	0,00	0,00	0,44
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 051 458,95	2 675 616,91	10 159,25	0,00	365 682,79
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	80 010,00	66 929,02			13 080,98
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	80 010,00	66 929,02			13 080,98
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		80 010,00	66 929,02			13 080,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		80 010,00	66 929,02			13 080,98
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 131 468,95	2 742 545,93	10 159,25	0,00	378 763,77
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 000,00	12 763,92	0,00	0,00	-4 763,92
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 873,92	0,00	0,00	-1 873,92
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	3 100,00	0,00	0,00	-3 100,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	8 000,00	7 790,00	0,00	0,00	210,00
70	Produits services, domaine et ventes div	95 632,00	107 665,51	0,00	0,00	-12 033,51
7062	Redevances services à caractère culturel	50 000,00	51 180,94	0,00	0,00	-1 180,94
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	42 144,76	0,00	0,00	2 855,24
7078	Autres marchandises	632,00	619,98	0,00	0,00	12,02
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	13 719,83	0,00	0,00	-13 719,83
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 534 960,00	2 439 437,66	118 300,00	0,00	-22 777,66
74718	Autres participations Etat	445 000,00	445 457,63	0,00	0,00	-457,63
7472	Participat° Régions	456 445,00	390 517,03	82 500,00	0,00	-16 572,03
7473	Participat° Départements	28 500,00	10 000,00	28 500,00	0,00	-10 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	165 515,00	154 513,00	0,00	0,00	11 002,00
74758	Participat° Autres groupements	1 426 000,00	1 437 000,00	0,00	0,00	-11 000,00
7478	Participat° Autres organismes	13 500,00	1 950,00	7 300,00	0,00	4 250,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	44 373,17	0,00	0,00	-14 373,17
752	Revenus des immeubles	30 000,00	19 375,00	0,00	0,00	10 625,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	24 998,17	0,00	0,00	-24 998,17
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 668 592,00	2 604 240,26	118 300,00	0,00	-53 948,26
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	3 612,20	0,00	0,00	-1 612,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	3 612,20	0,00	0,00	-1 612,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 670 592,00	2 607 852,46	118 300,00	0,00	-55 560,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	45 000,00	32 599,00			12 401,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	45 000,00	32 599,00			12 401,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		45 000,00	32 599,00			12 401,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 715 592,00	2 640 451,46	118 300,00	0,00	-43 159,46
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		415 876,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	21 502,64	0,00	0,00	21 502,64
2051	Concessions, droits similaires	21 502,64	0,00	0,00	21 502,64
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	97 541,49	31 398,28	21 196,64	44 946,57
21735	Installations générales (mise à dispo)	560,00	0,00	554,95	5,05
2181	Installat° générales, agencements	338,93	0,00	338,93	0,00
2182	Matériel de transport	21 190,00	19 864,99	0,00	1 325,01
2183	Matériel de bureau et informatique	19 345,11	3 400,00	3 932,58	12 012,53
2184	Mobilier	11 775,68	275,68	1 187,00	10 313,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 331,77	7 857,61	15 183,18	21 290,98
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 277,67	0,00	277,67	5 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	5 277,67	0,00	277,67	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	124 321,80	31 398,28	21 474,31	71 449,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 870,00	1 867,00	0,00	3,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 870,00	1 867,00	0,00	3,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 870,00	1 867,00	0,00	3,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	126 191,80	33 265,28	21 474,31	71 452,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 000,00	32 599,00		12 401,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	45 000,00	32 599,00		12 401,00
13911	Etat et établissements nationaux	33 535,00	21 134,00		12 401,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	9 465,00	9 465,00		0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupes	2 000,00	2 000,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	45 000,00	32 599,00		12 401,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	171 191,80	65 864,28	21 474,31	83 853,21
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 479,16	11 479,16	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	80 010,00	66 929,02		13 080,98
28031	Frais d'études	145,00	144,00		1,00
28051	Concessions et droits similaires	9 272,00	9 268,80		3,20
281738	Autres constructions (m. à dispo)	590,00	590,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 185,00	1 184,00		1,00
28182	Matériel de transport	3 624,97	3 624,97		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 385,00	4 623,78		-1 238,78
28184	Mobilier	5 517,00	5 513,47		3,53
28188	Autres immo. corporelles	56 291,03	41 980,00		14 311,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		80 010,00	66 929,02		13 080,98
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 010,00	66 929,02		13 080,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		91 489,16	78 408,18	0,00	13 080,98
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		79 702,64			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	16/12/2013
L	Voiture	7	16/12/2013
L	Camion et véhicule industriel	7	16/12/2013
L	Mobilier et matériel scolaire	10	16/12/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2013
L	Matériel informatique bureautique	5	16/12/2013
L	Matériel informatique pédagogique	3	16/12/2013
L	Matériel classique	6	16/12/2013
L	Coffre-fort	20	16/12/2013
L	Installation et appareils de chauffage	10	16/12/2013
L	Appareil de levage, ascenseur	20	16/12/2013
L	Equipement garages et ateliers	10	16/12/2013
L	Equipement des cuisines	10	16/12/2013
L	Equipement sportif	10	16/12/2013
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	16/12/2013
L	Bâtiment léger, abris	10	16/12/2013
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonie	15	16/12/2013
L	Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	16/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		45 000,00	32 599,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 000,00	32 599,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	45 000,00	32 599,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 599,00	21 474,31	0,00	54 073,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		80 010,00	III 66 929,02
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		80 010,00	66 929,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	145,00	144,00
28051	Concessions et droits similaires	9 272,00	9 268,80
281738	Autres constructions (m. à dispo)	590,00	590,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 185,00	1 184,00
28182	Matériel de transport	3 624,97	3 624,97
28183	Matériel de bureau et informatique	3 385,00	4 623,78
28184	Mobilier	5 517,00	5 513,47
28188	Autres immo. corporelles	56 291,03	41 980,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66 929,02	0,00	79 702,64	11 479,16	158 110,82

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 54 073,31
Ressources propres disponibles	IV 158 110,82
Solde	V = IV – II (3) 104 037,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	7,00	7,00	14,00
Administratrice	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante administrative et technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante administrative et pédagogique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante aux finances et au suivi budgétaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de logistique et des relations au monde économique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée d'accueil billetterie-assistante communication	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur de l'Ecole de Cirque	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur délégué aux projets Arts d'espace public	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directrice déléguée aux projets Cirque	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable administrative et financière de l'Ecole de Cirque	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de la Communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable des Relations avec les habitants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable des Relations avec les territoires	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Agent d'entretien	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent technique polyvalent	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Aide Régisseur	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant technique de l'Ecole de Cirque	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante centre équestre, chargée de logistique et diffusion	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice technique	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Régisseur Général du Cirque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Professeur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		22,00	3,00	25,00	15,00	10,00	25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB8500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,6 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant.e administratif.ve et technique	C	ADM	340	0,00	A 3-2°	CDD CDD
Directeur Général	A	ADM	HEA3	0,00	A 3-2°	CDD CDD
Directeur de l'Ecole de Cirque	A	ADM	783	0,00	A	CDI CDI
Directeur délégué aux projets Arts d'espace public	A	ADM	673	0,00	A	CDI CDI
Directrice technique	A	TECH	478	0,00	A 3-3-2°	CDD CDD
Responsable des Relations avec les habitants	A	ADM	513	0,00	A 3-3-2°	CDD CDD
Responsable des Relations avec les territoires	A	ADM	545	0,00	A 3-3-2°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),

S : Social,

MS : Médico-social,

MT : Médico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

PVA : P. Vice,

PVA : P. Vice,

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi,

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la moitié de temps de travail est inférieure à 50 %,

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C,

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus,

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 8

Nombre de membres présents : 0 7

Nombre de suffrages exprimés : 0 7

VOTES :

Pour : 0 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20 mars 2023

Présenté par (1) : Le Président
A, le Amiens, le 27 mars 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session : Conseil d'administration de l'EPCC
A, le Amiens le 27 mars 2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Pierre SAVREUX
Le PRÉSIDENT

